



# ESPOIRS DU FUTSAL – REGLEMENT

## 1. EPREUVES

Le concours Espoirs du Futsal est composé de 4 épreuves :

- Les tests techniques
- Le tournoi de 3c3 Futsal
- Les matchs de Futsal en 5c5
- Le quizz du PEF

### A) Les tests techniques

L'épreuve des tests techniques est composée de 4 exercices chronométrés.

Des malus sont attribués en cas d'erreur technique.

L'objectif pour les joueurs est de réaliser le temps le plus court possible à chacun des 4 exercices.

Pour chaque exercice, un calcul de rang est effectué pour déterminer le nombre de points attribués à chaque joueur. Le joueur ayant effectué le meilleur temps obtient 5 points tandis que le joueur ayant effectué le pire temps obtient 0 point. Les autres joueurs reçoivent des points proportionnellement à leur rang sur ce continuum.

La somme des points reçus par chaque joueur sur les 4 exercices constitue la note sur 20 points du joueur.

### B) Le tournoi de 3c3 Futsal

L'épreuve du tournoi de 3c3 Futsal est basée sur les résultats individuels obtenus en match par chaque joueur.

Les matchs de 3c3 Futsal suivent [le règlement du 3c3 Futsal](#).

Le nombre d'équipes et de matchs dépendent du nombre de participants à l'épreuve. Cependant, tous les joueurs effectuent le même nombre de matchs.

Un match gagné rapporte 3 points à l'ensemble des joueurs qui composent l'équipe vainqueur.

Un match nul rapporte 1 point à l'ensemble des joueurs qui composent l'équipe à égalité.



En cas d'égalité de point(s), le classement des joueurs ex-aequo est déterminé par la différence entre les buts marqués et les buts concédés, puis par le nombre de victoire(s).

Les points obtenus par chaque joueur permettent de constituer un classement. Le ou les joueur(s) classé(s) premier(s) obtient/obtiennent 8 points tandis que le ou les joueur(s) ayant terminé(s) dernier(s) obtient/obtiennent 0 point. Les autres joueurs reçoivent des points proportionnellement à leur position au classement.

### C) Les matchs de Futsal en 5c5

L'épreuve des matchs Futsal en 5c5 est basée sur une notation individuelle des comportements de jeu de chaque joueur et sur les résultats collectifs obtenus.

Les matchs Futsal en 5c5 suivent les [lois du jeu Futsal FIFA](#).

La notation individuelle se base sur 4 appréciations du ou des encadrant(s), à savoir :

1. La capacité à changer de statut d'une action à l'autre : Le joueur réagit rapidement après la perte ou la récupération du ballon pour participer à l'action.
2. L'activité défensive : Le joueur animé par l'idée de défendre, il est généreux dans ses efforts, agressif, combatif et récupère beaucoup de ballons.
3. « Bon frappeur ? » : Le joueur est capable de tirer avec puissance et précision. L'utilisation des deux pieds est un plus.
4. « Joueur percutant et imprévisible ? » : Le joueur est créatif avec le ballon et capable de dribbler ses adversaires pour créer des déséquilibres.

Les résultats collectifs comptent pour 1/5 de la note de l'épreuve. Un match gagné rapporte 1 point à l'ensemble des joueurs qui composent l'équipe vainqueur.

Les matchs nuls et les défaites ne rapportent pas de point.

La somme des points obtenus par chaque joueur lors des matchs s'additionne avec les notes reçues aux 4 appréciations. Le résultat permet de constituer un classement des joueurs.

Le ou les joueur(s) classé(s) premier(s) obtient/obtiennent 12 points tandis que le ou les joueur(s) ayant terminé(s) dernier(s) obtient/obtiennent 0 point. Les autres joueurs reçoivent des points proportionnellement à leur position au classement.

### D) Le quizz du PEF

Un questionnaire à choix multiples sera proposé aux participant.es de la finale nationale. Les questions porteront sur des thématiques en lien avec le [Programme Educatif Fédéral](#)



Le ou les joueur(s) classé(s) premier(s) obtient/obtiennent 10 points tandis que le ou les joueur(s) ayant terminé(s) dernier(s) obtient/obtiennent 0 point. Les autres joueurs reçoivent des points proportionnellement à leur position au classement.

## 2. TOURS

Le Concours Espoirs du Futsal s'organise en quatre tours :

- Le premier tour en club
- Le tour départemental
- Le tour régional
- Le tour national

### A) LE PREMIER TOUR EN CLUB

La phase du premier tour en club est organisée à l'initiative de(s) l'éducateur(s) du club. Seule l'épreuve des tests techniques est mise en place lors de cette phase.

### B) LE TOUR DEPARTEMENTAL

La phase du tour départemental est organisée à l'initiative du/des conseiller(s) techniques de chaque district. Seules les épreuves des tests techniques et du tournoi 3c3 Futsal sont mises en place lors de cette phase.

### C) LE TOUR REGIONAL

La phase du tour régional est organisée à l'initiative du/des conseiller(s) techniques de chaque ligue. Seules les épreuves des tests techniques, du tournoi 3c3 Futsal et des matchs de 5c5 sont mises en place lors de cette phase.

### D) LE TOUR NATIONAL

La phase du tour national est organisée à l'initiative des conseillers techniques nationaux. Les épreuves des tests techniques, du tournoi 3c3 Futsal, des matchs de 5c5 et du quizz PEF sont mises en place lors de cette phase.

Ce tour aura lieu à Centre National du Football à Clairefontaine-en-Yvelines à la date déterminée en début de chaque saison, généralement au mois d'avril.



## 2. MODALITE D'ACCESSION AU TOUR DEPARTEMENTAL

Les clubs ayant organisé le premier tour envoient la feuille des performances au conseiller technique départemental référent.

Le conseiller technique départemental sélectionne les meilleurs joueurs de tous les clubs participants pour constituer un groupe de 6 à 30 joueurs.

Les joueurs sélectionnés sont ceux qui ont fini en tête du classement de leur club.

Le conseiller technique est libre de choisir le nombre de joueur à sélectionner par club. Logiquement, plus le nombre de clubs participants au concours est élevé moins le nombre de joueurs du même club pourront accéder au tour départemental. L'inverse s'applique également.

Le conseiller technique reste cependant le seul décideur. Il est libre de ne pas respecter l'une de ces règles s'il l'estime nécessaire (notamment par soucis de représentativité des clubs participants ou en cas de concentration de joueurs à fort potentiel au sein d'un même club), sous réserve qu'il constitue un groupe de 6 à 30 joueurs.

## 3. MODALITE D'ACCESSION AU TOUR REGIONAL

Les districts ayant organisé le tour départemental envoient la feuille des performances au conseiller technique régional référent.

Le conseiller technique régional sélectionne les meilleurs joueurs de tous les districts participants pour constituer un groupe de 6 à 30 joueurs.

Les joueurs sélectionnés sont ceux qui ont fini en tête du classement du tour départemental.

Le conseiller technique est libre de choisir le nombre de joueur à sélectionner par district. Logiquement, plus le nombre de districts participants au concours est élevé moins le nombre de joueurs du même district pourront accéder au tour départemental. L'inverse s'applique également.

Le conseiller technique reste cependant le seul décideur. Il est libre de ne pas respecter l'une de ces règles s'il l'estime nécessaire (notamment par soucis de représentativité des districts participants ou en cas de concentration de joueurs à fort potentiel au sein d'un même district), sous réserve qu'il constitue un groupe de 6 à 30 joueurs.

En cas de non-organisation du tour départemental dans un district, les clubs ayant organisé le premier tour se substituent au district et envoient la feuille des performances au conseiller technique régional référent. La même procédure s'applique alors.



#### 4. MODALITE D'ACCESSION AU TOUR NATIONAL

Les ligues ayant organisé le tour régional envoient la feuille des performances au conseiller technique national référent.

Le conseiller technique national sélectionne les meilleurs joueurs de toutes les ligues participantes pour constituer un groupe de **30 joueurs**.

Les joueurs sélectionnés sont ceux qui ont fini en tête du classement du tour régional.

Le conseiller technique est libre de choisir le nombre de joueur à sélectionner par région.

Le conseiller technique reste cependant le seul décideur. Il est libre de ne pas respecter l'une de ces règles s'il l'estime nécessaire (notamment par soucis de représentativité des ligues participantes ou en cas de concentration de joueurs à fort potentiel au sein d'une même ligue), sous réserve qu'il constitue un groupe de **30 joueurs**.